

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 4

Artikel: Visite au fort de Dailly
Autor: Däpp, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visite au fort de Dailly

J'ai bien intitulé mon papier «visite au fort de Dailly» et non pas du fort de Dailly, car il y aurait fallu une journée et encore pour une visite complète. Les heures et les lieux de rendez-vous ont été scrupuleusement respectés. En plus des voitures personnelles, trois petits bus avaient été affrétés. Pas de bouchon au tunnel de Glion, pas de bouchons dans les bus, la sortie n'était pas récréative, mais instructive et, à l'armée, on ne boit plus des verres pendant l'instruction¹!

■ Marcel Däpp

Nous nous sommes retrouvés à 43, dont 7 dames, avec les gardes de sécurité, anciennement Gardes-fortifications (GF), au pied de la montagne à Lavey. Rapide présentation et prise de contact, puis on attaque les nombreux virages qui vont nous mener à 868 mètres d'altitude à l'entrée de l'ouvrage fortifié de Dailly, non sans avoir passé devant l'Ecole de police. Je comprends pourquoi nos apprentis policiers auraient préféré Neuchâtel à Dailly...

Nous surplombons et dominons le passage stratégique du défilé de Saint-Maurice avec le fort de Cindey et le plateau de Vérossaz. Nous sommes à une des entrées de notre fameux Réduit national de la Seconde Guerre mondiale. D'ici, la plaine du Rhône prend un autre aspect et, au fond, le lac Léman a une couleur de plomb fondu.

Visite, mon œil! Les ordres claquent secs et précis. «Un moment de silence, s'il vous plaît!» La discipline, quand on l'a apprise, reste comme une routine et même les dames, sur-

prises, s'y mettent. On s'attend à une inspection en ordre, mais il ne s'agit que de former les groupes pour le déplacement...

Les deux premières files s'engouffrent dans le souterrain, nous les suivons dix minutes plus tard. Je retrouve cette odeur familière et particulière à la forteresse, un mélange d'humidité, de pierres brutes et de béton et cette demi-obscureté des longs couloirs. On arrive dans la salle de départ du funiculaire, souterrain bien entendu, qui va nous mener à la station supérieure: 388 m de dénivelé en 560 m de course, ce n'est pas un ascenseur mais presque.

En montant dans un bruit d'enfer, on pense aux hommes qui ont creusé ce boyau parfois juste assez large pour laisser passer le chariot, mais où il y a un espace assez grand pour le croisement. Si je me souviens, cela fait 2414 marches d'escalier à monter ou à descendre. En ce moment, chacun pense à la panne. Comme punition, je préfère «cinq fois la piste de combat» à Sion à une fois la montée avec le paquetage complet à Dailly. Suivant ce que transporte le chariot, la durée du trajet

varie entre sept minutes et demi et douze minutes. Ce funiculaire est une rareté et c'est dommage qu'il se trouve dans une fortification que l'on a désaffectée. A moins que la FAREAS² veuille profiter de l'offre du Département de la défense pour installer dans ce trois étoiles souterrain ses résidents qui ne sont pas plus dommage que des soldats suisse. Mais je vais faire hurler les humanitaires et les âmes sensibles!

La deuxième attraction de l'ouvrage de Dailly, ce sont les deux canons de 150 mm entièrement automatiques, capables de tirer tous azimuts à une distance de 25 km. Ils peuvent battre le terrain entre le Bouveret et le château de Chillon à une cadence de 12 coups à la minute au coup par coup, de 22 coups à la minute en tir de vitesse (tous les 2,72 secondes, 1 coup), soit l'équivalent d'un groupe de 12 canons de campagne de 15 cm. L'obus pèse 42 kg et il peut être tiré avec des fusées MZ, MVZ, MZZ, comme ceux de nos obusiers de campagne de 105 mm. A couper le souffle, surtout au pauvre fantassin pris dans cette tourmente de feu et d'acier! L'équi-

¹ Ce texte, rédigé par Marcel Däpp, un des participants à la visite de l'ouvrage de Dailly, le 21 octobre 2005, a paru dans L'artilleur 1899-2006. Journal de la Société d'artillerie de Lausanne de janvier.

² Dans le Canton de Vaud, organisme chargé de prendre en charge les réfugiés.



pe de pièce se compose de 8 hommes et il en faut 14 pour assurer l'approvisionnement en munition. Il y a, bien sûr, le *staff* de calcul des tirs.

Le tube avec sa culasse, type de marine, pèse 5100 kg; il a la particularité de pouvoir être chemisé pour retrouver son calibre initial. Il faut 14 hommes pour changer le tube qui, pour ce faire, doit être hissé dans un puits de 52 m de haut, distance entre l'atelier et la pièce. La partie mobile de la pièce pèse 140 tonnes et la partie fixe de l'affût 230 tonnes. Deux réservoirs de 100000 litres d'eau ont été construits pour assurer le refroidissement de la pièce. Initialement, il était prévu d'ar-

mer de la sorte les principaux forts du Gothard, puis de Sargans...

La construction du fort de Dailly a commencé en 1892 et s'est poursuivie pratiquement jusqu'au moment où l'on a décidé de désarmer l'ouvrage. L'étude pour l'installation de ces deux pièces de marine, l'une à 1307 m d'altitude et l'autre à 1510 m, a commencé en 1949, après l'explosion de trois dépôts de munitions, qui a détruit une partie du fort le 28 mai 1946. Les premiers essais ont eu lieu en 1959, et les pièces ont été remises aux Gardes-fortifications en 1962. Cette haute prouesse technique n'a donc pas beaucoup servi. Par

exemple, on n'a jamais testé un feu de vitesse de plus d'une minute. Maintenant, l'avenir des deux pièces est en discussion, trop chères et inutiles pour l'armée, chères pour une association encore à créer, alors que les hommes, capables de les faire fonctionner et de les entretenir, se comptent actuellement sur les doigts d'une main.

Lors de cette visite, on nous a présenté un film très bien fait sur les armements du fort, puis on a eu droit à une démonstration, à vide, mais pourtant fort convaincante de la chaîne de munition, de la douille à l'obus en passant par les charges et la fusée. Ensuite, visite du poste de tir (bien des souvenirs sont revenus en mémoire) et de la chaîne de commandement. La visite se termine aux dépôts pour les charges et ceux pour les obus.

Nous nous retrouvons à redescendre en zigzaguant sur les flancs de la montagne, regrettant de n'avoir pu, au passage, donner un coup d'œil dans un casernement, mais le temps passe toujours trop vite et nous avons posé beaucoup de questions.

L'arrêt suivant, c'est au caveau des vigneron d'Yvorne, cette fois on descend des escaliers, l'odeur change, ce n'est plus celle de la pierre et du béton mais les effluves des alcools et du saucisson. On hume, on déguste et on apprécie. Et on parle de ce que l'on vient de voir mais aussi de toute une série de souvenirs de cours de répétition...

Vidéo Fort Dailly Armes de forteresse
VHS/PAL – durée 15 minutes
Conçu et réalisé par Denis Rabaglia
Commandes: www.asmen.ch/Web/images/Publications/FortDailly

M. D.